2 août 1976 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

LETTRE DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING A MONSIEUR JACQUES CHIRAC, PREMIER MINISTRE SUR LES PROBLEMES DU LIVRE, LE 2 AOUT 1976

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE `CHIRAC JACQUES`, MON ATTENTION A ETE RECEMMENT APPELEE SUR L'EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DU LIVRE ET SUR LES EFFETS QU'ELLE PEUT AVOIR DANS LE DOMAINE DE LA LITTERATURE ET DE LA PENSEE. LE LIVRE N'EST PAS UN PRODUIT COMME LES AUTRES £ IL EST UN BIEN CULTUREL, ET NOMBREUSES SONT LES LIBRAIRIES QUI CONSTITUENT DES LIEUX PRIVILEGIES DE RAYONNEMENT INTELLECTUEL. OR, LEUR SITUATION EST PARFOIS FRAGILE. C'EST POURQUOI IL PARAIT INDISPENSABLE A LA VIE CULTURELLE DE NOTRE PAYS QUE SOIENT ASSUREES DES CONDITIONS PROPICES AU DEVELOPPEMENT DE LA LIBRAIRIE ET DE L'EDITION. IL APPARTIENT AUX POUVOIRS PUBLICS D'AIDER LES PROFESSIONS A DEGAGER LES SOLUTIONS LES MIEUX ADAPTEES AUX STRUCTURES ECONOMIQUES ET AUX BESOINS CULTURELS DE NOTRE SOCIETE £ LE CAS ECHEANT, IL PEUT Y AVOIR _LIEU D'AMENAGER LA REGLEMENTATION DES PRIX POUR TRAITER CE PROBLEME, QUI N'EST AU DEMEURANT PAS PROPRE A LA FRANCE. A CET EFFET, JE VOUS DEMANDE DE FAIRE EN SORTE QUE, DANS LES PROCHAINES SEMAINES, UNE CONCERTATION SOIT ORGANISEE PAR LES ADMINISTRATIONS COMPETENTES AVEC LES MILIEUX ET LES PROFESSIONS INTERESSES, AFIN QUE SOIENT ARRETEES LES MESURES DE _NATURE A MIEUX ASSURER L'AVENIR DE LA LIBRAIRIE, ET PAR SUITE DE L'EDITION ET DE LA CREATION LITTERAIRE. VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, L'EXPRESSION DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS, ET CELLE DE MA CORDIALE CONSIDERATIONÕ\